

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 25 (1840)

**Protokoll:** Section de médecine

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

D.

**SECTION DE MÉDECINE.**

Séance du 24 Août

---

M. le D. Mayor, de Lausanne, est nommé par acclamation Président, et M. le D. Peschier Secrétaire.

M. le D. de Castella lit un mémoire sur les effets curatifs des eaux thermales à Baden en Suisse, contenant en particulier des observations pratiques très-importantes. Ce mémoire sera déposé aux archives de la Société, et il est à désirer qu'il soit livré à l'impression, tant dans l'intérêt de l'établissement thermal de Baden que dans celui des malades.

M. le D. Peschier fait observer que très-probablement les cures merveilleuses des eaux thermales sont dues à ce que la nature opère avec le plus haut degré de perfection l'opération à laquelle les homœopathes ont donné le nom de *dynamisation*, qui consiste à amener les substances primitivement inertes au plus haut degré d'atténuation et par conséquent de dissolubilité, ce qui leur permet de déployer toutes leurs vertus médicales. C'est en vertu de cette opération de dynamisation que les eaux sulfureuses thermales sont beaucoup plus actives que les bains soufrés artificiels.

M. Ziegler lit dans le *Polytechnisches Beiblatt* une note sur un empoisonnement suivi de la mort de plusieurs personnes qui avaient fait usage de décoction d'*If*, *tanus baccata*. — Lui-même a perdu plusieurs chevaux qui en avaient mangé.

M. Claivaz lit une note sur une source thermale jaillissant à Godefrey, à deux lieues de Martigny, laquelle se perdait

dans une prairie, et qu'il a cherché à utiliser par quelques travaux tendant à l'épurer et séparer d'eau commune et de matières étrangères. Cette eau, légèrement acidule et saline, a amené chez les personnes qui en ont fait usage, des phénomènes pathogénétiques et curatifs qui en rendent l'étude scientifique et pratique intéressante pour l'art médical. Cette étude a maintenant besoin d'être perfectionnée.

M. Mayor lit un mémoire sur le traitement et la cure radicale de la hernie, au moyen d'un pli fait à la peau et maintenant par plusieurs sutures, à points séparés, le fil embrassant un petit tampon d'amadou, d'éponge ou d'autre substance molle. Cette opération n'exempte pas de l'usage du brayer, qu'on doit porter jour et nuit toute la vie. Ce mémoire important sera sans doute livré à l'impression.

---

*Séance du 25 Août*

Sept heures du matin.

M. le D. Peschier présente une réclamation contre l'appel en section pendant l'assemblée générale, et sans prendre part aux communications et délibérations de celle-ci. Il fait observer, quant à ce qui le concerne, que ne s'occupant tous les jours de l'année que de symptômes et d'indications, il est spécialement venu à la session de la Société helvétique pour y entendre parler d'autres choses et pour se rapprocher d'honorables collègues de cantons éloignés, dont il éprouve le chagrin de ne pas même savoir les noms. Il s'est fait annoncer à l'avance comme ayant un mémoire à lire en séance générale, qui, quoique regardant l'art de guérir, ne saurait trouver sa place dans la section médicale; et s'il se rencontre dans la Société plusieurs personnes qui pensent et sentent comme lui, on ne tardera pas à voir une désertion, dont le défaut de réunion et de lectures en séance

générale sera la seule cause. Il lui paraît que les réunions en section doivent être réservées pour les détails des sujets spéciaux dont elles s'occupent.

M. Mayor pense qu'il serait utile qu'à chaque session le Comité central dressât et distribuât un ordre du jour des lectures en séance générale, auxquelles chaque membre pourrait assister, suivant que son goût l'y porterait.

M. de Castella rapporte un cas de résection de l'extrémité inférieure du tibia opérée par lui, après une luxation du pied avec fracture du péroné par contusion avec sorte d'écrasement. Le malade qui lui a été amené dans un fâcheux état lui paraît être maintenant en voie de guérison, et la portion retranchée du tibia ne tardera pas à être remplacée par une masse osseuse de nouvelle formation.

Il dit que les inégalités qu'on observe au-dessus de l'articulation tibio-astragalienne, après la consolidation de la fracture comminutive du péroné, lui paraissent résulter de l'arrachement et du déplacement des portions de cet os, qui restent attachées au ligament péronéo-astragalien. Cette explication, que lui a permis de donner une autopsie, n'avait pas été trouvée par Dupuytren lui-même.

M. Lombard parle du *delirium tremens* des ivrognes dont il a eu plusieurs cas à traiter à Genève. Il dit en avoir perdu beaucoup en les traitant par l'opium à grande dose; notamment ceux qui avaient été préalablement saignés. Maintenant il a changé de méthode, et aucun de ses malades ne succombe. Son traitement consiste à n'en point faire du tout; seulement pour amener chez ces malades le sommeil, il les fait revêtir du corset de force et enfermer seuls dans une chambre obscure, où ils se promènent et s'agitent jusqu'à ce que la fatigue les fasse tomber et s'endormir.

M. Mayor dit qu'il a arrêté subitement l'état furieux chez deux ivrognes atteints de *delirium*, en leur appliquant à la

nuque, près du trou occipital, un marteau trempé dans l'eau bouillante.

M. Bécourt, de Thann en France, a renoncé à l'emploi de l'opium qui lui a mal réussi. Il plonge ses malades dans un bain d'eau tiède prolongé plusieurs heures, et leur fait faire sur la nuque et la tête des affusions d'eau froide. Pour les endormir, il a recours à la teinture de *datura stramonium*.

M. Laharpe croit que les guérisons de cette affection sont rares, les malades succombant soit à la prostration totale des forces, soit à quelque inflammation viscérale. Il dit que c'est surtout après le traitement antiphlogistique contre quelque inflammation que les ivrognes tombent dans le *delirium*.

M. de Castella cite le cas d'un ivrogne, qui étant tombé sur une scie en mouvement, avait eu le bras scié; ce qui avait occasioné une forte hémorrhagie et nécessité l'amputation. Le *delirium* survint au bout de trois jours, et fut avantageusement combattu par l'opium à petites doses.

M. Rahn-Escher fait observer qu'à Zurich cette maladie était rare, lorsque les ivrognes ne faisaient usage que de vin, et qu'elle est devenue commune depuis qu'ils ont recours à l'alcool, surtout lorsque dans leur maison ils manquent du nécessaire. Il pense que les doses d'opium doivent être fortes dès le début de la maladie, et au premier accès seulement; plus tard elles sont nuisibles. Pour lui, il emploie maintenant avec succès l'acétate d'ammoniaque à grandes doses. Dans les inflammations des ivrognes atteints de *delirium*, il donne le carbonate d'ammoniaque.

M. Lombard dit qu'à Genève le *delirium* est presque toujours furieux; dans tous les cas où il a fait faire l'autopsie, il n'a reconnu aucune lésion anatomique, rien, en un mot, qui puisse expliquer la mort.

M. Rahn, dans une autopsie, a reconnu une hépatisa-

tion du poumon qui s'était formée en très-peu de temps ; et dans un autre cas une congestion, mais préexistante, des méninges.

M. Lombard montre les dessins de l'intestin d'un homme atteint d'un commencement d'affection typhoïde, et mort par une chute. Ces dessins sont intéressans, parce qu'il est fort rare de pouvoir procéder à l'autopsie à cette époque de la maladie, où celle-ci n'emporte pas le malade. L'intestin offre vers la valvule ilio-cœcale une masse de fongosités blanchâtres tellement fortes, que tout passage y était intercepté ; d'autres fongosités volumineuses se voient le long de l'intestin ; les follicules séparées sont visibles et blanchâtres ; ce n'est que plus tard, et lorsque la maladie est déjà avancée, que ces fongosités offrent à l'autopsie des traces d'inflammation.

M. de Castella, qui a eu à traiter un nombre de typhus (plus de 60), a bien reconnu les fongosités décrites par M. Lombard, il les a trouvées déjà rongées chez un homme qui est mort au sixième jour.

Il desire qu'il soit aussi fait des dessins de dysentériques, parce que les fongosités qui s'y rencontrent, doivent avoir quelque analogie avec celles des typhoïdes.

M. Lombard dit que dans les dysentériques les fongosités sont transversales, et dans les typhoïques, longitudinales.

M. Mayor de Lausanne expose un appareil aussi simple qu'ingénieux pour procéder à la réduction des luxations, soit de l'humérus, soit du fémur. Il se compose de deux pièces séparées, dont l'une sert à fixer l'articulation (contrextension), et l'autre est un levier prenant son point d'appui sur la première, et opérant l'extension au moyen d'un simple lacs passé autour soit du bras, soit de la cuisse.

M. Mayor fait la démonstration de son appareil et y ajoute quelques conseils pratiques sur la manière de procéder, pour réduire aisément les luxations, même les plus anciennes.

*Séance du 26 Août*

M. Laharpe lit des observations sur la morve chez l'homme, extraites d'un travail sur cette maladie.

M. le D. Schneider de Berne communique plusieurs observations verbales sur la même maladie.

M. Lombard montre le dessin d'une grossesse tubaire, reconnue après la mort survenue huit heures après par rupture de la trompe, au moment de la seconde menstruation depuis la conception, la première ayant manqué.

M. de Castella raconte un cas de grossesse extra-utérine. Le fœtus a été retiré au bout de deux ans, par une incision faite au bas-ventre. Les règles ont eu leur écoulement six fois par la plaie.

M. Mayor de Lausanne montre ses instrumens de cathétérisation, dont le perfectionnement consiste dans le grossissement du diamètre, et sur lequel l'action doit être dirigée légèrement, d'abord de haut en bas, dans la direction de la ligne blanche, puis d'avant en arrière, de manière à faire remonter le bec derrière le pubis, en le maintenant en contact avec la paroi antérieure de l'urètre.

M. de Castella cite le cas d'un homme atteint de rétention d'urine, sur lequel la cathétérisation a été impossible, et qui a succombé à des abcès urinaires. A l'autopsie on a reconnu une oblitération complète de l'urètre, entre le point d'entrée et le point de sortie d'une fausse route antécédente, passant à côté de la prostate. Il croit que la pathologie des voies urinaires n'est point encore assez avancée et connue.

M. Mayor montre son procédé pour l'opération du bec de lièvre, consistant dans le point (de suture) piqué, appliqué le plus près possible de l'épithélium de la lèvre, les deux bouts du fil étant passés autour d'un tampon de coton ou d'amadou.

